

## Note de recherche. Fouilles en 2019 et 2020 de l'ancien cimetière Saint-Antoine (1799-1854), Montréal : inhumations en terre profane

Marine Puech

Number 34, 2021

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1086829ar>  
DOI: <https://doi.org/10.7202/1086829ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des archéologues du Québec

ISSN

1190-9110 (print)  
2564-2480 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Puech, M. (2021). Note de recherche. Fouilles en 2019 et 2020 de l'ancien cimetière Saint-Antoine (1799-1854), Montréal : inhumations en terre profane. *Archéologiques*, (34), 57–70. <https://doi.org/10.7202/1086829ar>

Article abstract

*As part of a redevelopment project of Peel Street in Montréal in 2019 and 2020, archaeological excavations were carried out in the western sector of the former Saint-Antoine Catholic cemetery in Montréal dating from the first half of the 19th century. A space dedicated to unhallowed burials has been documented distinguishing itself from the rest of the cemetery in the methods of burial, the funeral recruitment and the objects accompanying the deceased. Furthermore, pits excavated after the first burials in the unconsecrated ground contain bodies or body parts that have been dissected. Future analyzes will document part of the 19th century medicine history and the treatment of bodies from an archaeological perspective.*

# Note de recherche

## Fouilles en 2019 et 2020 de l'ancien cimetière Saint-Antoine (1799-1854), Montréal : inhumations en terre profane

Marine Puech

Dans le cadre d'un projet de réaménagement dans l'emprise de la rue Peel à Montréal en 2019 et 2020, des fouilles archéologiques ont été réalisées dans le secteur ouest de l'ancien cimetière catholique Saint-Antoine datant de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Un espace dédié aux sépultures privées du rite ecclésiastique a été circonscrit et documenté en se distinguant du reste du cimetière dans les modes d'inhumation, le recrutement funéraire et le mobilier accompagnant les défunts. En outre, certaines des fosses les plus récentes de cette section du cimetière renferment des restes humains ayant fait l'objet de dissection. Les analyses prévues permettront de documenter un pan de l'histoire de la médecine du XIX<sup>e</sup> siècle et du traitement des corps du point de vue de l'archéologie.

*As part of a redevelopment project of Peel Street in Montréal in 2019 and 2020, archaeological excavations were carried out in the western sector of the former Saint-Antoine Catholic cemetery in Montréal dating from the first half of the 19th century. A space dedicated to unhallowed burials has been documented distinguishing itself from the rest of the cemetery in the methods of burial, the funeral recruitment and the objects accompanying the deceased. Furthermore, pits excavated after the first burials in the unconsecrated ground contain bodies or body parts that have been dissected. Future analyzes will document part of the 19th century medicine history and the treatment of bodies from an archaeological perspective.*

LE TERRAIN de l'ancien cimetière Saint-Antoine (BiFj-37) couvre l'actuelle Place du Canada et le square Dorchester ainsi que les rues adjacentes, dont le boulevard René-Lévesque, les rues de la Cathédrale et Peel. Cette dernière a fait l'objet d'importants travaux dans le cadre d'un programme soutenu de réfection et de développement des infrastructures par la Ville de Montréal<sup>1</sup>. La mise à niveau des réseaux d'aqueduc et d'égout était aussi l'occasion d'investir dans le réaménagement du domaine public d'un des principaux axes de Montréal. Ce faisant, certains sites ou des secteurs d'intérêt archéologique identifiés au plan d'urbanisme ont été touchés. C'est le cas de l'ancien cimetière Saint-Antoine dont la fouille intégrale a été nécessaire dans l'emprise des travaux décrits précédemment. La Ville de Montréal a mandaté Ethnoscop inc. pour la réalisation d'une supervision, d'un inventaire et d'une fouille entre le boulevard René-Lévesque et la rue Saint-Antoine (ETHNOSCOPIA paraître). Les fouilles archéologiques ont permis la mise au jour de la section profane du cimetière et fait émerger une

série de fonctions et d'usages exclusifs à celle-ci par rapport au cimetière consacré. La sélection des inhumés diffère par les classes d'âge représentées et le mobilier funéraire associé aux adultes. Par ailleurs, la présence d'une fosse contenant des restes humains disséqués ne manque pas de souligner la vocation marginale du lieu et ouvre la voie à l'étude archéologique des pratiques entourant la formation médicale montréalaise au XIX<sup>e</sup> siècle. La documentation de tels contextes archéologiques présentés dans cette note de recherche est inédite pour le Canada et reste exceptionnelle ailleurs dans le monde.

### CONTEXTE HISTORIQUE

#### La création du cimetière Saint-Antoine

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le secteur de la place du Canada et du square Dorchester fait partie d'un territoire à l'extérieur de la ville fortifiée. Le faubourg Saint-Antoine naît de la nécessité de repousser les limites de la ville au-delà des fortifications pour y



Figure 1. Extrait du plan de Louis Charland, *Plan de la ville et cité de Montréal*, 1801 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAHQ] G 3454 M65 1801 C4 CAR) et localisation approximative des interventions de 2019 et 2020, en orange (gris).

abriter une population croissante. Il se développe sur le coteau, de part et d'autre de la rue du même nom, et s'agrandit vers le nord pour aller rejoindre la terrasse Sherbrooke (CARON 2015). On y retrouve quelques habitations, jardins et vastes vergers aménagés sur des terrains de grande dimension. Certains riches marchands choisissent de s'installer dans le secteur qui demeure encore la campagne, à la fois pour fuir la densité de la ville et marquer leur statut social. L'intérêt est aussi financier. Il devient en effet intéressant, dans une optique de spéculation foncière, d'acquérir des terres dans un secteur qui est appelé à se développer alors qu'une loi est votée en 1801 par la Chambre d'assemblée du Bas-Canada pour abattre les fortifications de la ville devenue trop à l'étroit (ROBERT 1994, 86). L'implantation du cimetière des communautés catholique et juive participe au développement du secteur sud du faubourg, les inhumations *intra-muros* ayant été interdites.

Dès 1796, la Fabrique Notre-Dame obtient l'autorisation d'acquérir un grand terrain à l'extérieur de la ville et les lieux d'inhumation catholiques cessent de se multiplier. Un lot est d'abord acheté en octobre 1799, au nord du Palais des Congrès actuel, mais ne convient pas à cause de la présence de pierres à deux ou trois pieds sous la surface<sup>2</sup>. En 1799, on accepte l'achat d'un terrain de quatre arpents appartenant à Pierre Guy, riche marchand de Montréal, au coteau Saint-Louis dans le faubourg Saint-Antoine (MONDOU 1911, 286). Il est situé à un peu plus d'un kilomètre de l'église paroissiale, au nord de la rue Saint-Antoine et immédiatement à l'est du cimetière juif établi depuis 1769<sup>3</sup>. De forme irrégulière, le cimetière mesure alors environ 306 pieds français de largeur sur 454 pieds de profondeur sur la ligne ouest. Le cimetière est accessible du côté est par un chemin correspondant à une portion de l'actuelle rue de la Cathédrale (fig. 1).

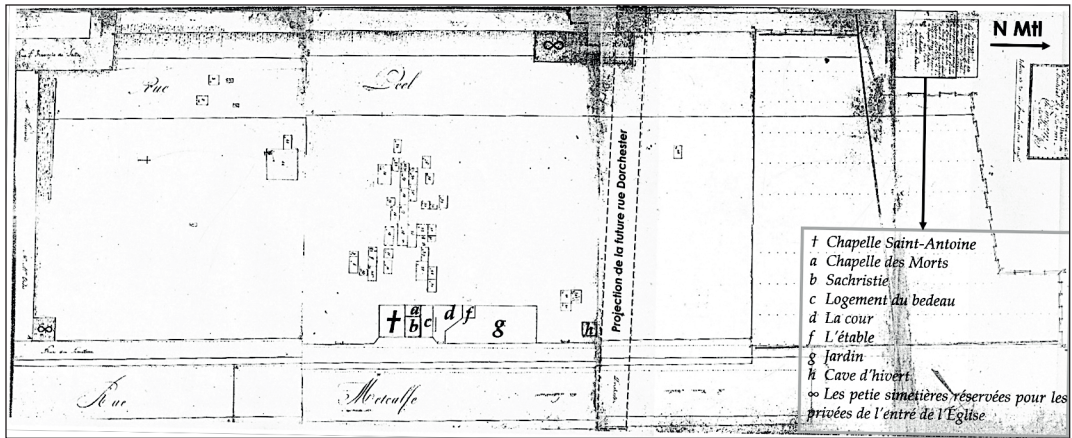


Figure 2. Charles Turgeon, *Plan de l'ancien et nouveau cimetière de la paroisse Sainte-Marie de Montréal*, 8 décembre 1821 (Archives de la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, cahier K) et transcription de la légende.

## L'aménagement du cimetière Saint-Antoine

Au-delà de la localisation du cimetière, le bâti, l'évolution des limites et son organisation sont autant d'aspects qui définissent la place importante de ce lieu dans le paysage montréalais de l'époque et s'inscrivent dans l'évolution des rites funéraires et de la gestion du champ des morts au XIX<sup>e</sup> siècle.

### Le bâti

La mise en place d'un nouveau cimetière en périphérie de la ville nécessite la construction de bâtiments pour abriter le personnel et les outils nécessaires à son entretien, permettre le cérémonial funéraire et recevoir les corps en attente de leur inhumation. En date du 14 décembre 1806, l'Annuaire de Ville-Marie retranscrit un décret laissant entendre que la chapelle Saint-Antoine (†, **fig. 2**) et la sacristie (*b*) sont déjà construites à proximité du cimetière Saint-Antoine (HUGUET-LATOURE 1872, 363). S'ajouteront ultérieurement une maison pour le bedeau (*c*) et une chapelle (*a*) pour abriter les morts, toutes deux en pierre (*Ibid.*). Pour les marguilliers, cette dernière a pour but de « rendre les sépultures plus décentes »<sup>4</sup>. Avant, il est en effet probable qu'on portait tous les corps à la chapelle de la place d'Armes. De là, les enfants et ceux qui n'avaient pas eu droit à un service étaient transportés au cimetière, tandis que les autres bénéficiaient d'un service religieux. La nouvelle chapelle permettait alors de faire l'économie de ce trajet long et parfois pénible entre l'église paroissiale et le lieu de sépulture (GAGNON 1987 : 39). À la suite de la construction de la cha-

pelle du cimetière, les cortèges funéraires ont été progressivement abandonnés, car vers la fin du mois d'octobre 1811, toutes les cérémonies entourant l'inhumation ont lieu au cimetière<sup>5</sup>. Entre 1812 et 1819, des modifications ont été apportées au bâti du cimetière dont le changement de l'escalier de la maison du gardien et de la clôture de sa cour (*d*), la construction d'un petit bâtiment (*f*) pour y entreposer son bois et ses outils et, enfin, l'aménagement d'une clôture en pierre à proximité de sa maison (HUGUET-LATOURE 1872, 364). L'ensemble des installations est situé à l'époque au nord du terrain qui avait été acquis de Jean-Baptiste Champeau, en bordure ouest de la rue du Cimetière. Le plan de Turgeon daté de 1821 montre au nord de la bâtisse, en plus de l'étable et de la cour, un jardin (*g*). À une courte distance au nord de cet ensemble, toujours en bordure de la rue, se trouve un espace désigné comme étant la « cave d'hivert » (*h*). À l'heure actuelle, l'archéologie n'a malheureusement pas permis de documenter plus en avant ces bâtiments figurant sur les plans anciens. Il faut présumer qu'ils ont tous été dérasés dans un épisode assez important de nivellement (ETHNOSCOPE 2020b).

### Les agrandissements

Les limites du cimetière varient dans le temps en fonction des besoins d'expansion (**fig. 3**). Après l'acquisition du terrain de Pierre Guy, le cimetière Saint-Antoine a bénéficié de quatre agrandissements successifs entre 1799 et 1812 et d'un dernier en 1824. Pour compléter ce noyau, la Fabrique de la paroisse Notre-Dame acquiert, entre 1799 et 1807, des terres qui permettent de régulariser

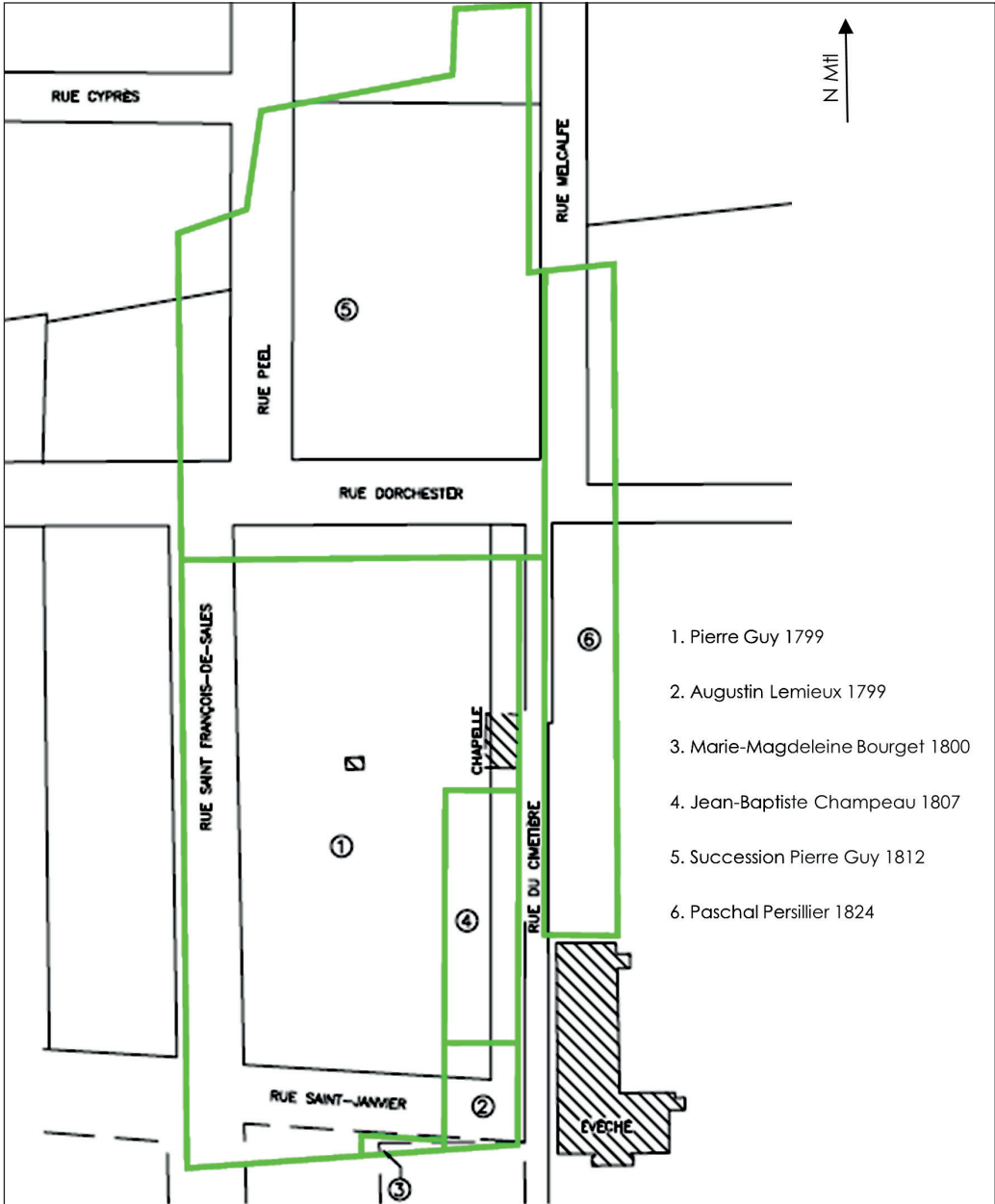


Figure 3. Plan schématique de l'occupation des terrains du cimetière Saint-Antoine (BiFj-37) entre 1799 et 1824 (source: « Plan d'une propriété appartenant à la Fabrique de Montréal connue sous le nom de l'ancien cimetière au quartier Saint-Antoine, Montréal, 31 décembre 1868 » [BANQ CA601, S53, S51, P548]).

la forme du cimetière. En 1807, la Fabrique achète à M.E. Guy, l'ayant lui-même acquis de Jean-Baptiste Champeau, un morceau de terrain en partie cerné par le cimetière permettant un ajout de 11 % à la superficie de celui-ci. En 1812, les marguilliers profitent du décès de Pierre Guy pour

acquérir de sa succession un terrain qui prolonge le cimetière au nord, doublant ainsi la superficie totale. Par cet agrandissement, le cimetière s'étend du nord de l'ancienne rue Dorchester (devenue le boulevard René-Levesque) jusqu'à la rue du square Dorchester actuelle. À la suite de cette acquisition,

on distingue l'ancien cimetière de son extension, le nouveau cimetière. Il est illustré sur le plan de Turgeon de 1821 (voir fig. 2). En son sein, des lignes pointées espacées de 8 pieds indiquent un désir de planification et une meilleure organisation des futures inhumations. Mais même avec cet ajout, les marguilliers restent confrontés à un manque d'espace dès le début des années 1820. À leur assemblée du 22 février 1824, ils constatent la nécessité d'acquérir un nouveau terrain puisque « l'ancien [cimetière] est rempli de corps autant qu'il peut en contenir ». Le terrain de Paschal Persillier dit Lachapelle, de 594 pieds de longueur sur 62 pieds de largeur, est alors racheté pour la somme de 200 louis et organisé en lots. Représentant 1,11 arpent sur le côté est de la rue du Cimetière, une portion occupe la partie ouest du terrain de la cathédrale actuelle. Il gardera cette forme et cette taille jusqu'à sa fermeture en 1854.

### *L'organisation des inhumations*

Troisième et dernier point, l'organisation des inhumations doit être réfléchie afin de répondre à des exigences religieuses (droit ou non à la sépulture ecclésiastique) et pratiques (maximisation de l'espace, circulation des convois funéraires et des visiteurs). Les plans anciens permettent d'identifier l'ambition d'un cimetière bien organisé laissant place à des allées entre les lots. C'est le cas éloquent du plan du terrain acquis de Persillier avec l'alignement des lots entrecoupés de plusieurs passages et plus timidement de l'aménagement du nouveau cimetière acquis en 1812. L'archéologie a aussi permis de percevoir une organisation similaire dans la partie la plus ancienne du cimetière. Les interventions archéologiques antérieures sur la Place du Canada ont en effet permis d'appréhender ces agencements entre sépultures, et ce, de façon très explicite dans le tiers nord du parc (ARKÉOS 2016; 2018; ETHNOSCOPI 2012; 2020b). L'utilisation de repères en surface permettait indubitablement de conserver un semblant d'organisation et de ne pas inhumer dans un espace déjà occupé, comme le prouve l'autorisation d'ériger des monuments émise le 18 août 1811 par la Fabrique (HUGUET-LATOUR 1872, 364) et la découverte de quelques stèles au cours de fouilles antérieures (ETHNOSCOPI 2020a). Cependant, les exemples de sépultures tronquées par d'autres sont nombreux au cimetière Saint-Antoine. Plusieurs raisons, qui ne s'excluent pas l'une l'autre, peuvent l'expliquer. Toutes les sépultures n'étaient pas signalées par une croix ou une stèle, une

concession étant de toute façon vouée à être remplacée par une autre arrivée à échéance et, enfin, le cimetière s'est vu très rapidement surchargé, rendant impossible une inhumation sans en perturber une autre au passage.

Le cimetière Saint-Antoine semble avoir été divisé en trois parties inégales. La plus grande servait à enterrer les personnes pouvant recevoir la sépulture ecclésiastique, tandis que deux plus petites étaient réservées à celles et ceux dont la sépulture chrétienne avait été refusée. Le plan de Turgeon de 1821 est le premier faisant figurer ces deux aires distinctes au sein du cimetière. Marquées du symbole  $\infty$ , elles sont légendées comme « les petites cimetières réservées pour les privées de l'entrée de l'église ». La première, d'environ 47 m<sup>2</sup>, occupe le coin sud-est du cimetière<sup>6</sup>. La seconde, de plus de 300 m<sup>2</sup>, se retrouve en bordure ouest de l'ancien cimetière et à proximité de la projection de la rue Dorchester (voir fig. 2). Leur inclusion sur les terres du cimetière répond à une volonté de gérer adéquatement l'ensevelissement de cette population marginale, c'est-à-dire empêcher les mises en terre erratiques en dehors d'un espace défini, dans un contexte où les préoccupations d'hygiène publique sont grandissantes. Cette organisation revêt peut-être aussi un caractère moins pragmatique dans lequel une nouvelle sensibilité par rapport à la mort de l'autre s'exprime (HUBERT 1997, 284). La proximité des exclus du rite avec l'aire sacrée et la mise en contiguïté des espaces funéraires impose cependant l'aménagement d'une délimitation physique (mur, fossé, clôture, palissade, etc.) qui parerait le lieu sacré de la contamination (HUBERT 1997). Selon Thomas Maguire dans son *Recueil des notes diverses sur le gouvernement d'une paroisse* écrit en 1830 (cité par GAGNON 1987, 88), devraient être inhumés en dehors du cimetière commun

les juifs, les infidèles, les hérétiques, apostats ou schismatiques, les excommuniés, les suicidés — sauf s'ils se sont supprimés "par frénésie ou accident" —, les individus morts au cours d'un duel et les pécheurs publics, c'est-à-dire ceux qui ont scandalisé par leur conduite sans se repentir avec leur mort.

Il faudrait ajouter à cette liste les enfants morts sans baptême qui, selon la croyance, portent encore en eux le péché originel. Les données préliminaires issues des fouilles de 2019 et 2020 apportent des connaissances inédites sur l'utilisation qui a été faite du plus grand des deux espaces non bénits dans le cimetière Saint-Antoine.

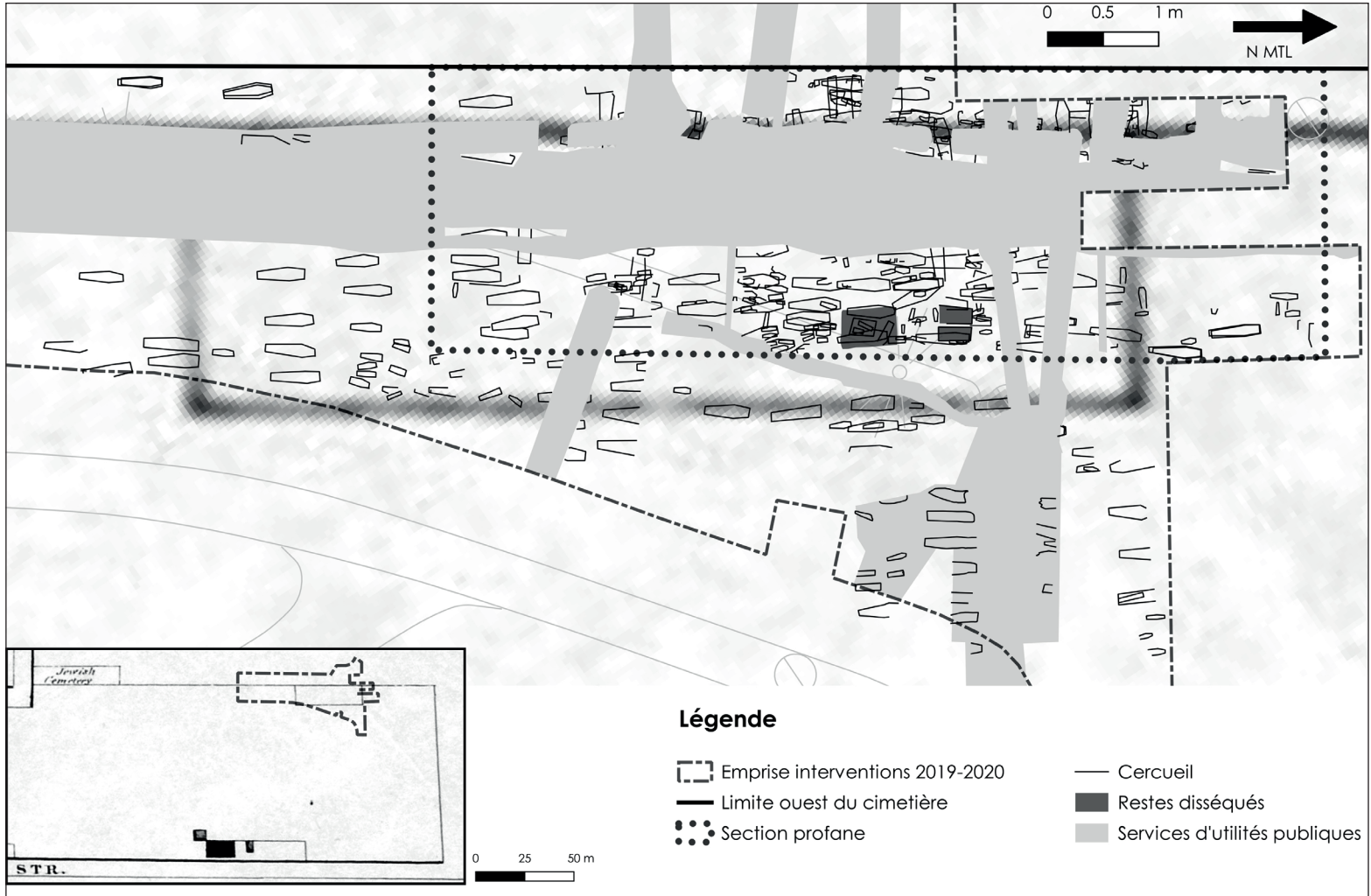


Figure 4. Répartition des sépultures dans l'emprise des interventions de 2019 et 2020 superposée au plan de Adams, 1825.

## LES FOUILLES DE 2019 ET 2020 À LA LIMITE OUEST DU CIMETIÈRE

En 2019 et 2020, des interventions archéologiques ont été menées dans la portion nord<sup>7</sup> de la rue Peel entre le boulevard René-Lévesque et la rue de la Gauchetière<sup>8</sup>, dans le coin nord-ouest du premier terrain acquis par la Fabrique et au plus loin de l'entrée du cimetière. Dans les limites de ce tronçon, plus on s'éloigne du boulevard René-Lévesque vers le sud, plus les sols ont été dérasés dans le but d'adoucir la pente de la rue jusqu'à sa configuration actuelle. La zone des interventions archéologiques correspond à celle dont les sols n'ont pas été décapés jusqu'au sol naturel stérile. Sa superposition avec le plan de Adams (1825) montre qu'elle couvre la quasi-totalité de la plus grande des deux aires non consacrées du cimetière et déborde dans le cimetière commun au nord, à l'est et au sud (fig. 4).

À l'intersection de la rue Peel avec le boulevard René-Lévesque, l'horizon supérieur en place a parfois été observé entrecoupé par des fosses d'inhumation. Cependant, les seuls témoins d'occupations antérieures au cimetière se composent de tessons de poterie et d'un fragment de fourneau de pipe trompette dans deux remblais de fosse<sup>9</sup>. À mesure qu'on se dirige vers la rue de la Gauchetière et en raison du dérasement, les sépultures sont de plus en plus rares jusqu'à ce que les niveaux du cimetière soient complètement inexistantes et que seuls les sols naturels stériles subsistent directement sous la structure de la chaussée. La zone d'intervention est traversée dans les axes nord-sud et est-ouest par les réseaux d'égout, d'aqueduc, de gaz et d'électricité, dont l'excavation des tranchées pour leur mise en place a détruit tous les niveaux archéologiques. Au total, 366 sépultures ont été mises au jour. Bien que les fouilles aient eu lieu en lisière du cimetière, le décapage important du secteur a effacé toute trace de clôture ou tout autre élément de bornage et seule la répartition des sépultures a permis de définir cette limite. De même, aucune limite tangible ne documente archéologiquement une séparation entre l'espace non consacré du reste du champ du repos. Ce sont les différences frappantes dans l'organisation, le mode d'inhumation et le recrutement funéraire qui ont toutefois permis de circonscrire l'aire profane du cimetière.

## L'organisation des fosses et les réutilisations successives de l'espace

Les présentes interventions ont documenté la poursuite vers l'ouest des rangées de fosses individuelles mises au jour par Ethnoscop (2012) et Arkéos (2016; 2018) dans le secteur nord-ouest du parc et sous le trottoir est de la rue Peel. Ces fosses précèdent souvent des sépultures périnatales enterrées moins profondément et parfois décalées par rapport au plan d'organisation initial conçu en rangée. En bordure ouest du cimetière, la concentration des sépultures adultes et périnatales augmente sensiblement et celles-ci sont en moyenne moins profondes. Bien qu'on y distingue encore une organisation en rangées, ces dernières sont estompées par la forte densité des sépultures du secteur (voir fig. 4). Des changements dans l'orientation, la profondeur, la densité des sépultures et la fréquence des exhumations suggèrent le passage dans l'espace profane.

Les premières inhumations dans l'espace non consacré sont celles d'adultes, placées en est-ouest, tête vers l'ouest et dont les fosses sont espacées d'au moins 0,50 m. Cette orientation singulière est un choix dont les motivations restent incertaines. Le terrain non consacré, de forme rectangulaire, est plus long dans l'axe nord-sud. Il était peut-être tout à fait naturel pour les fossoyeurs de placer les rangées de sépultures suivant l'axe le plus long, en longeant la limite ouest du cimetière, même si cela signifiait un changement d'orientation. Ou plutôt devrions-nous y voir un choix lié à la fonction de l'espace et un désir de distinguer ces défunts de tous les autres, comme si l'absence de rite ecclésiastique ne suffisait pas ? Il est possible que l'ajout d'un fossé ou d'une clôture ait été postérieur aux premières inhumations et que le seul moyen de les distinguer des fidèles ait été d'orienter les sépultures différemment. Pour une raison qui demeure inconnue, les inhumations suivantes ont été orientées dans l'axe nord-sud. Une frontière concrète entre ces deux espaces a-t-elle finalement été mise en place ? Est-ce un simple oubli ou la façon de faire d'un nouveau bedeau ? Qui sait ?

Ces nouvelles inhumations sont moins profondes que les premières en est-ouest, les laissant intactes, mais aussi moins profondes que les sépultures du cimetière consacré. Les enterrements sont soumis aux règlements des marguilliers établis en 1722<sup>10</sup> qui exigent notamment une profondeur d'au moins quatre pieds pour les fosses d'adultes. Cependant, des transgressions récur-



rentes conduisent à réitérer la consigne en 1830 alors qu'on exige du garde cimetière qu'il mesure la profondeur des fosses avec une règle afin qu'il ne puisse y avoir ni fraude ni dispute<sup>11</sup>. Ces entorses au règlement impliquent que les modes d'inhumation ne peuvent être fidèlement reconstitués à partir des seules sources historiques. Pour preuve, la faible profondeur des inhumations dans l'espace profane est un fait documenté uniquement par l'archéologie et renvoie possiblement à l'effort des fossoyeurs de respecter davantage les consignes quand les concessions étaient payées ou qu'elles abritaient des fidèles.

La densité de sépultures est définie par leur nombre au m<sup>2</sup>. Alors que l'espace commun affiche une densité de 0,5 sépulture par m<sup>2</sup>, elle grimpe à 1,5 dans l'espace profane. Cette différence majeure s'explique par une surutilisation du secteur démontrée archéologiquement. En effet, l'analyse du recoupement des fosses par d'autres démontrent un minimum de quatre phases d'inhumations pour expliquer les relations stratigraphiques dans l'espace profane. Une fosse pouvant accueillir un, deux ou trois cercueils superposés, la forte densité d'inhumation s'explique facilement.

Le cimetière Saint-Antoine a connu des campagnes d'exhumations massives au moment de sa fermeture en 1854<sup>12</sup> et avant le projet de construction résidentielle au début des années 1870, finalement avorté au vu de la grogne populaire alimentée par la peur de voir remuer et remonter les effluves du typhus et du choléra. La proportion d'individus exhumés pour être déplacés dans le nouveau cimetière sur la montagne est bien plus importante dans l'espace sacré du cimetière. Les franges de la société les plus aisées, et donc à même de payer pour la translation des corps de leurs proches, sont possiblement mieux représentées dans cet espace.

## Le recrutement funéraire

Le recrutement funéraire dans cet espace définit le cimetière, autrement dit la sélection et le regroupement des individus inhumés, constitue le deuxième indice de l'existence d'un espace profane. Les restes appartiennent tous à des adultes ou des bébés morts autour de la naissance<sup>13</sup> (opération 31, n = 139, **tableau 1** et **fig. 5**). Cette distribution par âge contraste avec celle qui prévaut dans le reste du cimetière (opérations 1 à 30, n = 936), plus variée et plus proche d'une mortalité naturelle. En 2020, un enfant de 8-9 ans a été mis au jour parmi

les exclus. Il avait été déposé dans un cercueil adulte, du jamais vu ailleurs dans le cimetière. La longue liste des particularités du secteur, couplée à la lecture des plans anciens, donne assez de puissance à l'argumentaire pour que la simple présence de cet enfant, dont la mise en terre reste singulière, n'imisce aucun doute quant à la fonction de cet espace. Il faudra néanmoins réfléchir à sa présence ici, dans un cercueil qui ne lui était clairement pas destiné.

La présence d'individus périnataux mêlée à des adultes doit aussi être interrogée à la lumière des pratiques funéraires catholiques de l'époque. On peut raisonnablement exclure les enfants dont les droits de sépultures n'auraient pu être acquittés par les parents. En effet, il est possible de penser que, comme dans un règlement de 1877 pour le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, on distinguait plusieurs genres de fosses dans le cimetière béni dont « des fosses communes [...] réservées aux individus ayant droit à la sépulture ecclésiastique, mais pour lesquels le droit de sépulture n'a pas été payé »<sup>14</sup>. Le compte du bedeau de ce cimetière pour 1844 est très révélateur à ce sujet. Sur les 1 287 sépultures auxquelles il a assisté, 629, soit 50 %, impliquaient des inhumations gratuites d'adultes et d'enfants<sup>15</sup>. Compte tenu de cette possibilité offerte aux parents de voir leur enfant inhumé dans le cimetière béni, il serait illogique d'avoir mis au jour certains d'entre eux dans l'espace profane. L'inhumation de si jeunes sujets en ce lieu ne se justifie alors que par le péché originel dont ils seraient porteurs et qui n'aurait pas été effacé par le baptême. Cependant, si le baptême ne pouvait être pratiqué, le recours à l'ondoisement dans des situations pressantes se généralise dès le XIII<sup>e</sup> siècle pour sauver autant d'âmes du péché originel que possible (CARRON 2016). Au Québec, il fait partie des pratiques du *Rituel* de M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier, paru en 1703 et ayant cours jusqu'en 1851<sup>16</sup>, et se justifie pleinement dans un contexte de mortalité infantile élevé (CLICHE 2009). Les catéchismes et écrits officiels sont insistants sur la nécessité du baptême dans des délais très brefs après la naissance pour éviter la damnation éternelle (*Ibid.*) ou l'ondoisement à domicile en cas de danger de mort immédiate, quitte à faire planer la menace de l'excommunication sur les parents négligents<sup>17</sup>. Ce baptême permettait alors au jeune sujet d'être inhumé dans le cimetière ou dans un espace qui est séparé de celui des adultes. En 1827, M<sup>sr</sup> Lartigue, premier évêque de Montréal, confirme un principe de séparation déjà en place dans

Tableau 1. Distribution par âge dans l'espace profane (opération 31, intervention 2019) et dans le reste du cimetière Saint-Antoine (en fréquence)

	Immature						Adultes				?	Total	
	Indét.	Péri-natal	0-6 mois	6-12 mois	1-6 ans	6-12 ans	12-16 ans	Indét.	16-30 ans	30-50 ans			>50 ans
<b>Op. 31</b>	1	48	0	0	0	0	0	58	3	1	1	27	139
<b>Op. 1-30</b>	114	31	10	11	27	18	14	406	24	23	29	229	936

Remarque 1 : La catégorie ? correspond à des sépultures dont l'association à un groupe d'âge reste indéterminée. C'est le cas de planches de cercueil observées en paroi, entrant de peu dans l'emprise de fouilles ou tronquées sur une si grande portion qu'on ne reconnaît pas les dimensions initiales. La catégorie comprend aussi les cercueils exhumés de leur contenu dont la taille peut correspondre aussi bien à celle d'un adolescent que d'un adulte.

Remarque 2 : Les données ostéologiques issues de l'intervention de 2020 (opération 32) seront ajoutées à ces effectifs après l'analyse qui débutera au courant de l'année 2021.

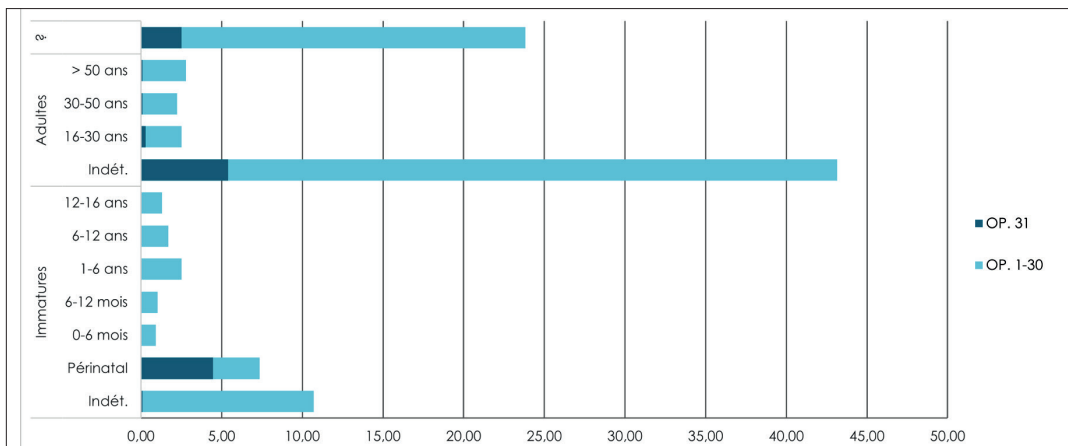


Figure 5. Distribution par âge dans l'espace profane (opération 31, intervention 2019) et dans le reste du cimetière Saint-Antoine (en pourcentage).

la province selon lequel les corps des enfants morts sans baptême devaient être séparés des autres et enterrés dans un enclos « jouxtant le cimetière des fidèles, mais séparé de celui-ci » (*Ibid.*). Dans le cas du cimetière Saint-Antoine, les deux espaces profanes sont contigus au cimetière et répondent possiblement au compromis consenti par le clergé de signifier la séparation par une simple clôture ou un fossé, à l'endroit des parents qui acceptaient difficilement une exclusion franche (HUBERT 1997, 283). Cette pratique d'exclusion se reflète dans les proportions d'adultes et d'immatures, qui diffèrent significativement entre l'espace sacré et non béni (fig. 6), ce qui avait peut-être déjà été observé dans l'ancien cimetière de Pointe-aux-Trembles (ETHNOSCOF 2016, 98).

Qui sont alors ces bébés enterrés en terre profane qui n'ont même pas pu bénéficier d'un simple ondolement leur ouvrant les portes du cimetière béni? Il y a certes ceux nés de ces parents négligents, néanmoins des études histo-

riques et anthropologiques sur le rite du baptême ou les inhumations de nouveau-nés offrent d'autres hypothèses envisageables. Certains pourraient être le fruit de fausses couches très précoces, être mort-nés, avoir été délibérément écartés des autres à cause d'un physique hors norme ou d'une allure prétendument monstrueuse ou être victime d'un infanticide<sup>18</sup> (CARRON 2016; CLICHE 2009). L'analyse des 48 sujets de cette classe d'âge mis au jour en 2019 confirme la grande prématurité ou la prématurité modérée d'au moins cinq d'entre eux, correspondant à des âges gestationnels de 26 à 34 semaines et donc à la possibilité de fausses couches précoces. Quant aux autres hypothèses, aucun individu, à ce stade de l'analyse<sup>19</sup>, ne présente un indice d'atteinte osseuse liée à une malformation, une infirmité ou un acte de violence. Il faut cependant considérer des lésions et pathologies dont le tableau clinique ne s'étend pas au tissu osseux ou d'autres qui n'ont pas pu être observées du fait de leur mauvaise conservation.

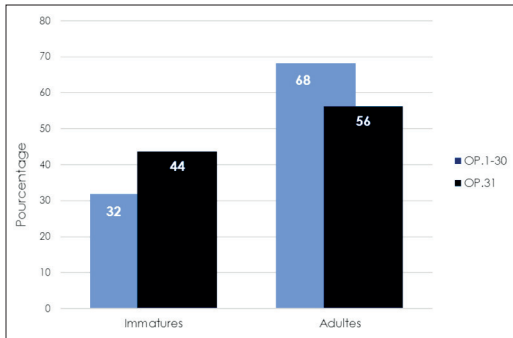


Figure 6. Proportions des individus immatures et adultes dans l'opération 31 (intervention 2019) et le reste du cimetière. La différence est significative,  $\chi^2(1, n=819)=6.1762; p=0.012948$ .

## Le mobilier funéraire

La troisième différence majeure entre les deux secteurs du cimetière s'observe directement dans le contenu des cercueils puisque la proportion des défunts adultes inhumés avec des vêtements, accessoires et objets personnels dans l'espace profane dépasse celle de l'espace sacré<sup>20</sup>. Le contraste avec la paucité du mobilier funéraire observée ailleurs dans le cimetière ou dans d'autres collections (LAROCQUE 2017) est percutant. À la quantité des objets mis au jour s'additionne la singularité de certains d'entre eux jamais observés ailleurs. Les artefacts les plus fréquents sont ceux liés à l'habillement ou au maintien d'un linceul (attaches de formes et matériaux variés, épingles en laiton, chaussures). Plusieurs individus portaient un uniforme. L'un d'eux, exhumé, était vêtu d'une tunique de couleur bleue dotée de plusieurs boutons en alliage de cuivre arborant ce qui semble être la couronne impériale d'État entourée de branches de laurier ou de chêne (fig. 7). Le décor est très simple, sans monogramme ni numéro de régiment. Il se rapproche de certains boutons d'habits de diplomates ou d'officiers de milice canadienne. Ces derniers pouvaient être plus ou moins simplifiés pour permettre leur usage à travers plusieurs unités de comté (CHARTRAND 2003, communication personnelle, *The British Button Society*). En termes de fréquence viennent ensuite les objets personnels. L'une des sépultures est particulièrement riche, car en plus d'y avoir trouvé une quarantaine de boutons en os et métal, y ont été mis au jour deux pipes en argile blanche sans décor, dont l'une encore dans le creux de la main droite du défunt, et un peigne. Dans une



Figure 7. Un des boutons militaires retrouvé en association avec une tunique laissée dans une sépulture exhumée (opération 32, interventions 2020, Ethnoscop pour la Ville de Montréal).

autre située à proximité gisait un défunt muni d'un ceinturon supportant un poignard. Un individu était quant à lui inhumé avec de la monnaie, un couteau pliant et un dé à coudre<sup>21</sup>. Juste à côté, un adulte a été inhumé la tête au sud dans un cercueil richement décoré contrastant avec la quincaillerie très modeste documentée tant dans cet espace qu'ailleurs dans le cimetière. Des poignées et des plaques funéraires en métal trempé dans l'étain ornaient les côtés et le dessus du cercueil. Il portait à son doigt une chevalière dont le décor pourrait peut-être se révéler au moyen d'une restauration.

## Les dissections anatomiques

Le cimetière Saint-Antoine avait déjà livré trois cas d'actes chirurgicaux (ETHNOSCOPE 2020b). Deux craniotomies témoignaient de la pratique de l'autopsie et un cas de trépanation à trois endroits sur le crâne d'un enfant évoquait plutôt l'entraînement d'un médecin ou d'un élève sur un cadavre. L'intervention de 2020 a donné lieu à une découverte majeure impliquant aussi des traces de sciage. Des restes ayant été disséqués ont été mis au jour dans la fosse 32A15 d'environ 1,80 par 1,20 m (fig. 8) tandis que d'autres étaient répartis dans des caisses en bois de taille moyenne. Au moins dix individus reposaient dans la fosse (huit adultes, un enfant, un périnatal) dont les os étaient encore en connexion anatomique, notamment au niveau des articulations les plus labiles telles que celles des mains et des pieds. Le maintien de ces articulations prouve que la décomposition s'est faite sur place. Autrement dit, ce ne sont pas des os ayant été déplacés au moment d'inhumer de nouvelles sépultures. La fosse contient également le squelette en connexion d'un chat. Les cadavres



Figure 8. Restes de corps ayant été disséqués puis déposés pêle-mêle dans la fosse 32A15 (opération 32, interventions 2020, Ethnoscop pour la Ville de Montréal).

ont été disséqués et les os sciés suivant différents plans anatomiques, ce qui exclue définitivement la pratique chirurgicale ou l'autopsie<sup>22</sup>, mais rejoint plutôt la dissection anatomique à but pédagogique. Les individus ont été rejetés pêle-mêle dans cette fosse, laissant suggérer une réinhumation hâtive, voire déshumanisante.

À l'époque de l'utilisation du cimetière, les seules écoles qui enseignaient la médecine étaient la *Montreal Medical Institution* à partir de 1823, intégrée au *McGill College* en 1829 et l'École de médecine et de chirurgie de Montréal fondée en 1843, puis intégrée à l'Université de Montréal à sa création en 1878. Les étudiants de ces deux institutions pratiquaient la dissection (ROBERT 2019). Le besoin de cadavres était alors accru et les vols dans les cimetières courants, quand les corps de condamnés à mort ne satisfaisaient plus à la demande. Les individus disséqués mis au jour en 2020 pourraient être les restes de ces prisonniers ou de ceux volés ailleurs dans le cimetière, dans des fosses fraîchement creusées ou dans le charnier

hivernal. Un des corps a été découpé dans le plan sagittal médian (sacrum scié en deux parties égales) et pourrait correspondre à une division du cadavre dans le but de multiplier les séances de dissection (fig. 9). Les témoins archéologiques de cas de dissection sont rares en archéologie (DEVRIENDT *et al.* 2015; MITCHELL 2012). Ces restes feront donc l'objet d'un inventaire et d'une analyse fine des types de marques, qui seront confrontées aux manuels de médecine de l'époque afin de documenter la dissection pratiquée par les étudiants en médecine. Cette découverte répond à une des questions relevées par Martin Robert dans sa thèse sur la localisation des restes des défunts disséqués au Québec avant 1883<sup>23</sup>. Certains se retrouvent, du moins en partie, dans l'espace non consacré du cimetière Saint-Antoine.



Figure 9. Individu dans la fosse 32A15 dont la clavicule droite (A) et le sacrum (B) ont été sciés (opération 32, interventions 2020, Ethnoscop pour la Ville de Montréal).

## CONCLUSION

Les découvertes archéologiques réalisées en 2019 et 2020 dans le cadre de la réfection de la rue Peel et dans l'emprise du cimetière Saint-Antoine sont inédites au Québec et, à notre connaissance, au Canada. L'existence d'un espace réservé aux exclus du rite était déjà connu à travers les diverses sources historiques et son emplacement illustré sur certaines cartes anciennes. Les fouilles ont permis de confirmer sa présence et d'en circonscrire les limites au moyen de l'organisation des inhumations, du recrutement funéraire et des objets mis au jour qui se distinguent de l'espace sacré. L'ensemble des observations réalisées jusqu'à maintenant contribue déjà à documenter l'ensevelissement des défunts, la partie du rituel funéraire la plus difficile à renseigner par les sources historiques, encore plus en terre non bénite. La surutilisation de l'espace, le non-respect des profondeurs réglementées pour les inhumations et le regroupement de sépultures adultes et périnatales sont les principales caractéristiques dégagées sur le plan organisationnel. La poursuite de l'analyse des données archéologiques, du matériel ostéo-

logique et des artefacts permettra de préciser le portrait démographique et paléopathologique des individus inhumés dans cet espace. Une analyse technique et xylogique des cercueils sera entreprise afin de documenter plus précisément l'industrie funéraire du XIX<sup>e</sup> siècle et d'exposer des cas particuliers aperçus dans ce secteur, dont la réutilisation de planches et la pose de quincaillerie raffinée. Quelques objets personnels et de quincaillerie seront radiographiés voire restaurés afin d'exposer des détails qui pourront aider à restituer un pan de l'histoire des défunts et de leur mise en terre. Enfin, les corps disséqués bénéficieront d'une attention particulière pour raffiner le NMI et relier les traces de coupes à des gestes médicaux précis. L'archéologie apportera ainsi sa contribution inédite à la compréhension des dissections humaines, à une époque et un lieu où elles incarnent la légitimité de la formation médicale en dépit du manque de cadavres.

## Notes

1. Le rapport de ces interventions n'a pas encore été produit. Les résultats présentés dans cette note de recherche restent préliminaires et la démonstration statistique de certains d'entre eux doit encore être complétée. Ils sont publiés avec l'autorisation de la Ville de Montréal.

2. Des recherches archivistiques ont été réalisées par les historiens Guy Mongrain et Alan Stewart lors des premières phases d'intervention sur le site BiFj-37 (ETHNOSCOPE 2001; 2004b) et dans le cadre d'un inventaire des anciens cimetières de Montréal (ETHNOSCOPE 2004a). Les sources primaires consultées pour les ventes et acquisitions de terrain sont les actes notariés de Louis Chaboillez, Jean-Baptiste de Sève, Thomas Bédoin, Nicolas Benjamin Doucet, Jean-Guillaume Delisle, Joseph Papineau et Médéric Content (Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Montréal. Greffes de notaires, BANQ Vieux-Montréal, CN601). Les procès-verbaux, les délibérations des assemblées des marguilliers et les mémoires de l'abbé Jacques-Henri-Auguste Roux (Archives de la Fabrique de la Paroisse de Notre-Dame de Montréal [AFPNDM]) rassemblent quant à eux des informations précises sur les terrains acquis et sur la gestion du cimetière et des inhumations.

3. À cette date, la congrégation Shearith Israel a acquis, par l'intermédiaire de Lazarus David, un petit terrain de 20 par 32 pieds situé à l'angle nord-ouest des rues Saint-Janvier et Saint-François-de-Sales. Adjacent au cimetière Saint-Antoine, il sera utilisé jusqu'en 1854, moment où les lieux d'inhumation seront une nouvelle fois repoussés à distance des habitations (ETHNOSCOPE 2004a).

4. Mémoire de Roux (AFPNDM, boîte 36, chemise 33).

5. Mémoire de Roux, AFPNDM, boîte 36, chemise 33; *Ce qu'il y a à réformer et à pratiquer pour les enterrements et le cimetière*, vers 1830 (AFPNDM, boîte 37, chemise 7).

6. Ce secteur a été complètement détruit au moment du nivellement de la rue de la Cathédrale et de l'aménagement de la passerelle reliant le parc au complexe. On ne saura donc jamais, par l'archéologie, s'il avait une fonction identique ou différente de l'espace profane mis au jour en 2019 et 2020.

7. Lors de l'intervention, les orientations ont été notées en fonction du nord montréalais, basé sur l'axe du boulevard Saint-Laurent.

8. Elles représentent respectivement les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> interventions archéologiques sur le site BiFj-37. Les premières ont eu lieu en 1993 sous la forme d'une supervision de travaux par SACL qui a démontré la persistance du tissu archéologique à l'intersection du boulevard René-Lévesque et de la rue de la Cathédrale, entre les nombreux services d'utilité publique. Elles ont été suivies d'inventaires archéologiques couvrant la Place du Canada et le square Dorchester au début des années 2000 confirmant les observations de SACL. Des fouilles archéologiques extensives ont finalement été réalisées par les firmes Ethnoscop et Arkéos dans le cadre du réaménagement du parc de la Place du Canada, de travaux de la CSEM et d'infrastructures dans la rue de la Cathédrale en 2008, 2012, 2014 et 2015.

9. La localisation du site sur le replat d'une haute terrasse et la proximité d'occupations autochtones attestées archéologiquement et associées aux Iroquoiens du Saint-Laurent sont deux autres éléments à considérer quant au potentiel préhistorique indéniable du secteur.

10. Délibérations des marguilliers, 24 juin 1722; AFPNDM.

11. «Ce qu'il y a à réformer et à pratiquer pour les enterrements et le cimetière», vers 1830, AFPNDM, boîte 37, chemise 7.

12. Ville de Montréal, «Règlement du Conseil de la Cité de Montréal pour prohiber les enterrements en dedans des limites de la Cité de Montréal», n°232, 6 juillet 1853

13. L'âge des individus immatures a été estimé grâce aux stades de maturation dentaire (MOORREES *et al.* 1963), de fusion des épiphyses (COQUEUGNIOT *et al.* 2010) et à la longueur des os longs (FAZEKAS & KÓSA 1978; MARESH 1970). L'âge des adultes a, quant à lui, été approché par l'observation de la surface sacro-pelviennne iliaque (SCHMITT 2005), des sutures crâniennes (MEINDL & LOVEJOY 1985), de la symphyse pubienne (TODD 1920) et/ou de l'extrémité sternale des côtes (İŞCAN *et al.* 1984) selon la conservation des ossements.

14. *Règlement concernant le cimetière de Notre-Dame-des-Neiges*, Montréal, Beauchemin et Valois, 1877, 38 p.

15. États des sépultures dans l'année 1844 (feuille détachée, registre des enterrements, 1847, AFPNDM).

16. À cette date il est remplacé par le rituel romain «tout pur» (HUBERT 1997, 170).

17. En France, l'exigence du baptême va de concert avec l'utilisation des sanctuaires à répit, particulièrement dans l'est. Ce sont des lieux de pèlerinage, souvent dédiés à la Vierge, donnant prétendument un dernier souffle de vie à l'enfant pour pouvoir le faire baptiser et le sauver de la peine du *dam* (SÉGUY & SIGNOLI 2008). Les sanctuaires à répit ne sont pas mentionnés pour le Québec et peut-être est-ce dû aux régions d'origine principales des premiers habitants, principalement de l'ouest de la France (CLICHE 2009).

18. Même dans le cas d'infanticides, les mères affirmaient régulièrement avoir ondoyé l'enfant avant de mettre fin à ses jours et de le laisser mourir dans un désir d'atténuer leur peine (CLICHE 2009).

19. L'analyse anthropologique des individus périnataux mis au jour en 2020 n'a pas encore débuté au moment de la rédaction de cette note de recherche.

20. À ce stade du traitement des données, on ne peut offrir au lecteur qu'une brève description de ces artefacts sans les comparer au reste du cimetière ou à d'autres collections au moyen d'outils statistiques.

21. Un second été à coudre a été mis au jour dans une sépulture à proximité, toujours dans l'espace profane.

22. L'embaumement n'est pas à considérer puisqu'il commencera à se pratiquer dans la province vers la fin des années 1870 (ROBERT 2019).

23. En 1883, une loi est adoptée permettant aux salles de dissection d'accueillir les corps non réclamés dans un délai de 24 heures.

## Ouvrages cités

- ARKÉOS inc. (2018) «Réaménagement de la Place du Canada Nord. Projet de construction du trottoir est de la rue Peel. Cimetière Saint-Antoine (BiFj-37). Rapport préliminaire». Ville de Montréal.
- (2016) «Place du Canada — Rue Peel, entre le boulevard René-Lévesque et la rue de la Gauchetière (BiFj-37). Rapport préliminaire». Commission des services électriques de Montréal.
- CARON, Denise (2015) «L'évolution du Quartier des gares». Arrondissement de Ville-Marie.
- CARRON, Diane (2016) «Résurrections de nourrissons le temps du baptême catholique : mythes et réalités du sanctuaire "à répit" comme lieu d'inhumation. Tout petit précis sur les sanctuaires "à répit" à l'attention de l'archéologue pressé». Dans Émilie Portat Sévin-Allouet, Magali Detante, Cécile Buquet-Marcon et Mark Guillon (éd.) *Rencontres autour de la mort des tout-petits. Mortalité fœtale et infantile, Actes de la 2<sup>e</sup> rencontre du GAAF*. GAAF, Saint-Germain-en-Laye : 259-269.
- CHARTRAND, René (2003) "Early Canadian Military But-tons." *Button Lines* 117 : 15-18.
- CLICHE, Marie-Aimée (2009) «Les limbes : opinions théologiques et croyances populaires au Québec du xvii<sup>e</sup> au xx<sup>e</sup> siècle». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 62(3-4) : 351-376.
- COQUEUGNIOT, Hélène, Timothy D. WEAVER et Francis HOUËT (2010) "A Probabilistic Approach to Age Estimation From Infracranial Sequences of Maturation." *American Journal of Physical Anthropology* 142 : 655-664.
- DEVRIENDT, William, Sophie VATTEONI, Benoît BERTRAND et Stéphane VENET (2015) «Témoins anthropologiques de dissections anatomiques : le cas des ossements exhumés de l'ancienne église Saint-Jacques de Douai (Nord, xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle)». *Archéologie médiévale* 45 : 130-171.

- ETHNOSCOPE inc. (à paraître) « Supervision, inventaire et fouille archéologiques dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures souterraines du tronçon de la rue Peel situé entre le boulevard René-Lévesque et la rue Saint-Antoine. BiFj-37 et MTL19-25-04 – Montréal ». Ville de Montréal.
- (2020a) « Projet de réaménagement de la place du Canada, site archéologique du cimetière Saint-Antoine (1799-1854), BiFj-37, Montréal, Fouille et supervision archéologiques (2014) ». Ville de Montréal.
- (2020b) « Projet de réaménagement de la place du Canada, site archéologique du cimetière Saint-Antoine (1799-1854), BiFj-37, Montréal, Fouille et supervision archéologiques (2015). Synthèse des données ». Ville de Montréal.
- (2016) « Interventions archéologiques dans le cadre du projet de construction de la Maison du citoyen à Pointe-aux-Trembles, 2014, BfFi-17 ». Ville de Montréal.
- (2012) « Projet de réaménagement du square Dorchester et projet de construction d'un réseau souterrain de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) dans les rues Metcalfe, de la Cathédrale et Peel et le boulevard René-Lévesque. Interventions archéologiques au square Dorchester, à la place du Canada et dans les rues Metcalfe, de la Cathédrale et Peel et le boulevard René-Lévesque, 2008 et 2009. Site archéologique BiFj-37 du cimetière Saint-Antoine (1799-1854) ». Ville de Montréal, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et Commission des services électriques de Montréal.
- (2004a) « Cimetières anciens de Montréal (1642-1854) ». Ville de Montréal.
- (2004b) « Inventaire archéologique (phase 2) du square Dorchester et de la place du Canada, BiFj-37, Montréal ». Ville de Montréal.
- (2001) « Étude de potentiel et inventaire archéologiques (phase 1) du square Dorchester et de la place du Canada, BiFj-37, Montréal ». Ville de Montréal.
- FAZEKAS, István GYULA & Ferenc KÓSA (1978) *Forensic Fetal Osteology*. Akadémiai Kiadó, Budapest.
- GAGNON, Serge (1987) *Mourir hier et aujourd'hui*. Les Presses de l'Université Laval, Québec.
- HUBERT, Ollivier (1997) « Le rite institutionnalisé : la gestion des rites religieux par l'Église catholique du Québec, 1703-1851 ». Ph.D., Département d'histoire, Université Laval.
- HUGUET-LATOURE, Louis-Adolphe (1872) *Annuaire de Ville-Marie : Origine, Utilité Et Progrès Des Institutions Catholiques de Montreal; Supplément À L'Édition de 1864*. C.-O. Beauchemin & Valois, libraires-imprimeurs, Montréal.
- İŞCAN, Mehmet Y., Susan R. LOTH et Ronald K. WRIGHT (1984) "Metamorphosis at the Sternal Rib End: a New Method to Estimate Age at Death in White Males." *American Journal of Physical Anthropology* 65(2): 147-146.
- LAROCQUE, Robert (2017) « Dans l'intimité des cercueils de nos ancêtres ». *La Veille* 5(3): 8-11.
- MARESH, Marion M. (1970) "Measurements from Roentgenograms." Dans R.W. McCammon (éd.) *Human Growth and Development*, Charles C. Thomas Publisher, Springfield (Illinois): 157-200.
- MEINDL, Richard S. & C. Owen LOVEJOY (1985) "Ectocranial Suture Closure: A Revised Method for the Determination of Skeletal Age at Death Based on the Lateral Anterior Sutures." *American Journal of Physical Anthropology* 68(1): 57-66.
- MITCHELL, Piers (2012) *Anatomical Dissection in Enlightenment England and Beyond: Autopsy, Pathology and Display*. Ashgate, Farnham.
- MONDOU, Siméon (1911) *Études sur le culte des morts chez les anciens et les peuples modernes et les cimetières catholiques de Montréal depuis la fondation de la colonie*. Imprimerie du Messenger, Montréal.
- MOORREES, Coenraad F.A., Elizabeth A. FANNING et Edward E. HUNT (1963) "Age Variation of Formation Stages for Ten Permanent Teeth." *Journal of Dental Research* 42(6): 1490-1502.
- ROBERT, Jean-Claude (1994) *Atlas historique de Montréal*. Éditions Libre Expression, Montréal.
- ROBERT, Martin (2019) « La fabrique du corps médical. Dissections humaines et formation médicale dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle ». Ph.D., Université du Québec à Montréal.
- SCHMITT, Aurore (2005) « Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacropelvienne iliaque ». *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris [en ligne]* 17(1-2): 89-101.
- SÉGUY, Isabelle & Michel SIGNOLI (2008) « Quand la naissance côtoie la mort : pratiques funéraires et religion populaire en France au Moyen Âge et à l'Époque Moderne ». Dans Francesc Gusi Jener, Susanna Muriel et Carmen Rosa Orlaria Puyoles (éd.) *Nasciturus, infans, puerulus, vobis Mater terra. La muerte en la infancia*, Diputación de Castelló, Servei d'Investigacions Arqueològiques i Prehistòriques, Castelló: 497-512.
- TODD, T. Wingate (1920) "Age Changes in the Pubic Bone. I. The Male White Pubis." *American Journal of Physical Anthropology* 3: 285-334.